

COMMUNE : BAVANS (25550)

N° 40/2009

Nos réf. : CR/JD/MCD

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 19/03/2009	L'an deux mil neuf le vingt-sept mars à 18 heures
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 27/03/2009	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Mme Claire RADREAU</b> , Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 18 Votants : 25</i>	Etaient présents : RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUD Mourad, MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal
<b>OBJET :</b>  <i>Réhabilitation et restructuration du bâtiment de l'Ecole Primaire Champerriet pour la mise en place d'un « ACCEM » Centre de Loisirs et accueil périscolaire Demande de Subvention du Ministère de l'Intérieur</i>	Formant la majorité des membres en exercice.  <u>Excusés :</u> GRILLOT Fabienne, a donné procuration à BONNOT Monique, GARCIA Yamina, a donné procuration à MAKSOUD Mourad, ZEFEL Frédéric, a donné procuration à KNEPERT Pierre, PERRON Danièle, a donné procuration à MORENO Christine, MIELLE Claudine, a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, DEMANGEON Michel, a donné procuration à PAGNOT Pascal, MARC Annie, a donné procuration à MOUHOT Marcel.  <u>Absentes :</u> GROSJEAN Laurence, FONTAINE Dalila.  Mr JACQUOT Laurent est désigné secrétaire de séance.

Par délibération n° 20/2009 du 06/02/2009, vous avez approuvé la réhabilitation et restructuration du bâtiment de l'Ecole Primaire Champerriet pour la mise en place d'un « ACCEM » Centre de Loisirs et accueil périscolaire. Ces aménagements, inscrits au budget primitif 2009, débiteront au cours du mois de juillet 2009.

Pour mener à bien cette opération, tous les financements possibles sont recherchés.

Le coût global de ce projet s'élève à 90 000 € HT. Le plan de financement qui vous a été présenté fait état des subventions suivantes :

- Conseil général d'un montant de 27 000 €

Pour compléter ces aides financières, une subvention du Ministère de l'Intérieur (Programme 122 – Action 01) peut être envisagée.

Aussi, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

- Solliciter une subvention du Ministère de l'Intérieur
- S'engager à ne pas commencer ces travaux avant la notification de cette subvention.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer.

Après débats, l'assemblée approuve les propositions par :

- 25 Pour
- 0 Contre
- 0 Abstentions.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTIVE  
Transmise à la Préfecture le 27/03/09  
Publiée le 27/03/09  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME  
Le Maire

